

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 41 (1915)
Heft: 16

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

partager ou raccourcir cette jetée, afin de libérer davantage le courant. En outre, les bateaux amarrés à cette jetée ne seraient plus, par les temps de bise, inondés d'eau et de sable.

Enfin, pour répondre à une dernière objection au sujet de la navigation fluviale, je ferai observer que cette navigation est tout autre que la navigation lacustre, et que, si l'on crée un port fluvial, par exemple au Vengeron, le fait de ce port ne réduira aucunement l'importance de celui de Genève. Il est même probable que la navigation fluviale, en développant le trafic, amènera encore plus d'animation dans la navigation lacustre et dans le port de Genève. La vapeur n'a pas réduit le nombre des voiliers, ni les automobiles le nombre des chevaux.

Pour qui trace des plans, ce n'est pas tout de créer de belles proportions, une harmonie de lignes et de surfaces. Il faut se rendre compte de ce que les plans donnent en perspective et en nature.

A cet égard, plusieurs personnes ont craint que les ouvrages de protection du nouveau port ne masquent trop la vue du lac. Je puis certifier que, du Jardin anglais, le môle seul se trouvera du côté du large. Mais à cette distance, il apparaîtra comme une fine ligne dans le bleu de l'eau et n'empêchera pas de voir, comme auparavant, les pointes de Bellerive et du Creux-de-Genthod. Ce sont bien plutôt les baraques des bains de la jetée qui continueront à gêner et à réduire cette vue, plus que toute autre chose.

Il faut bien penser que la ville s'étend toujours plus loin autour du bout du lac. Une personne serait aujourd'hui mal venue de se plaindre que, du Molard ou de « l'Écu », on n'ait plus la vue du lac dégagée. Il faut s'attendre à ces transformations.

Pour le promeneur qui suit la rive, comme pour le passager des bateaux à vapeur, il y aura un attrait particulier à voir le lac s'ouvrir peu à peu en longeant ou en traversant des bassins toujours plus grands, comme c'est aussi le cas quand on passe du petit lac au grand lac. Inversement, quand on vient du grand lac, dont la traversée par les bateaux express est un peu monotone, on est tout heureux, en doublant la pointe d'Yvoire, de voir de près la rive. Tout ce qui la rapproche, les promontoires, les pointes, les jetées et les débarcadères, devient un sujet d'intérêt, et quand on arrive à Genève, l'entrée dans la rade est attendue comme un moment sensationnel. Tout le monde est sur le pont; même les habitués veulent jouir du coup d'œil. Agrandissez le vestibule, offrez au passager quelques péripéties de plus; le moment n'en sera que plus solennel, le voyage plus varié. Qui a voyagé de Lugano à Ponte Tresa ou sur les lagunes de Venise se souviendra toujours du charme de ces petits voyages pleins d'imprévu et de renouvellement.

C'est la variété, le changement, qui fait le principal charme des promenades. J'ai toujours été frappé de la monotonie de la vue du lac sur presque tout le parcours du quai des Eaux-Vives jusqu'au Port Noir. Sur la rive droite, on ne rencontre pas cette monotonie, grâce au coude accentué de la route au départ du quai du Léman, qui ouvre un nouvel horizon en dirigeant le regard d'un autre côté. Puis vient le coude de Mon-Repos, qui ramène le regard en arrière vers le Salève, et découvre un autre aspect de la nappe d'eau. C'est pourquoi j'ai cherché à accentuer le premier

coude du quai des Eaux-Vives par une promenade en promontoire, d'où l'on découvrirait tout d'un coup la belle nappe d'eau du port de Plongeon, et la « pointe » qui l'encadre du côté du nord.

Enfin, pour ce qui est de la vue qu'on embrasse des points élevés, des coteaux de Coligny ou de Pregny, j'ai toujours remarqué, au lac de Neuchâtel ou de Zurich, comme au lac de Genève, que ces vues plongeantes gagnent beaucoup quand le lac se trouve entamé par un promontoire, ou la côte échancrée par une baie.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

46^{me} Assemblée générale,
à Lucerne, dimanche 29 août 1915, à 9 heures du matin,
à la salle de théâtre du Kurhaus (Haldenstrasse).

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la 45^{me} Assemblée générale du 24 août à Lausanne (*Schweiz. Bauz. Bd.*, 62, Seite 213; *Bull. techn.*, 39^{me} année, page 243; *Rivista tec.*, anno III^o, pag. 116).
2. Compte rendu du Comité central.
3. Rapport du Jury pour le 1^{er} concours de la fondation Geiser et distribution des prix. Publication d'un nouveau concours.
4. Propositions de l'assemblée des délégués au sujet de la nomination de membres honoraires.
5. Lieu et époque de la prochaine assemblée générale.
6. Divers.
7. Conférence de M. Dietler, ancien directeur du chemin de fer du St.-Gotthard: *Technik und Eisenbahnen in der Schweiz*.

La section de Lucerne attire spécialement l'attention des membres qui se rendront à l'assemblée du 29 août, sur l'excursion au Pilate. Les possesseurs de cartes de circulation sur le chemin de fer du Pilate seront admis à se faire rembourser fr. 4 par la caisse de cette administration.

Communiqué du Comité central relatif au II^{me} concours de la Fondation Geiser.

Les membres de la Société sont invités à faire part, au plus tôt, au Comité central de leurs propositions éventuelles au sujet du deuxième concours de la Fondation Geiser.

Si aucune des nouvelles propositions ne paraissait présenter davantage d'intérêt, le Comité central choisirait encore une fois, comme sujet de concours, l'exécution de levés pour l'œuvre de la Maison bourgeoise, ce qui se justifierait par le fait que les ressources dont cette œuvre dispose sont très limitées.

Les membres de la Société voudront donc bien s'abstenir de présenter des nouveaux sujets de concours qui ne seraient pas motivés par des raisons particulièrement déterminantes.